



MAIRIE DE JOUY-SUR-MORIN

11 place du Bouloi 77320 Jouy-sur-Morin
Tél. : 01 64 04 07 07 – Fax : 01 64 20 32 94
mairie@jouy-sur-morin.fr
http://www.jouy-sur-morin.fr

DEPARTEMENT DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE PROVINS

Compte-rendu synthétique du Conseil Municipal du 2 octobre 2020

Date de convocation..... 24 septembre 2020
Nombre de délégués en exercice..... 19
Nombre de délégués présents..... 17
Nombre de votants..... 18

Le Conseil Municipal s'est réuni au foyer communal le 2 octobre 2020 à 19 h 00, sur convocation de Monsieur Michael ROUSSEAU, Maire. Monsieur Stéphane DEVILLERS a été désigné secrétaire de séance.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : projet de prévention et lutte contre les dépôts sauvages de déchets

Le Conseil Municipal : *(les délibérations sans mention du nombre de voix ont été prises à l'unanimité)*

1. Adopte le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 juillet 2020 (15 voix pour, 3 voix contre)
2. Adopte le règlement intérieur du Conseil Municipal de la Commune (16 voix pour, 2 voix contre)
3. Désigne les membres de la Commission d'Appel d'Offres : M. Rousseau (Président), V. Moret/M. Berthaut/S. Thibault (titulaires), M. Labrye/C. David/G. Luquot (suppléants)
4. Approuve la participation aux frais de scolarité à la Commune de Boissy-le-Châtel d'un montant de 690 € pour un enfant inscrit en classe ULIS pendant l'année scolaire 2019/2020
5. Approuve la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales pour TIPI Régie,
6. Approuve le programme de travaux d'éclairage public pour l'année 2021 s'élevant à la somme de 15 706 € HT, avec subvention du SDESM de 5 825 €
7. Annule le point « travaux d'enfouissement des réseaux – année 2021 » inscrit par erreur, celui-ci ayant été approuvé le 15 juillet 2020
8. Confirme les horaires de travail du personnel des services techniques et précise la mise en place d'un roulement le vendredi après-midi
9. Modifie le temps de travail d'un adjoint technique territorial principal de 2^e classe de 30 h à 35 h à compter du 1^{er} novembre 2020
10. Décide la création d'un poste d'adjoint technique pour le service technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences
11. Approuve la mise en place du dispositif du service civique au sein de la collectivité et autorise le Maire à solliciter l'agrément
12. Approuve la proposition commerciale présentée par la société Bouygues Telecom et sa filiale Keyyo Communications dans le cadre de la consultation téléphonie/internet
13. Approuve le raccordement de la collectivité à l'application @CTES et retient la société Docapost-Fast pour être tiers de télétransmission
14. N'autorise pas la société de chasse à organiser de battues tout gibier ou aux nuisibles sur le terrain communal de la Croix du Cygne (16 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention)
15. Approuve l'achat de la parcelle cadastrée section D n° 2366 au prix de 1 € le m², soit 120 €, à Mme et Mr André Bouvry
16. Approuve la décision modificative n° 2 du budget de la Commune présentée
17. Approuve le projet d'aménagement de 3 logements et de locaux commerciaux dans l'immeuble sis 15 rue Saint Pierre, notamment le remplacement de toutes les menuiseries actuelles simple vitrage et sollicite une subvention pour la rénovation énergétique auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
18. Prend acte des décisions prises par le Maire par délégation
 - a. 2020/01 du 22.07.2020 : bail de location du cabinet médical n° 5
19. Approuve le projet de prévention et lutte contre les dépôts sauvages de déchets et sollicite une subvention auprès de la Région Ile de France
20. Evoque les sujets suivants en questions diverses : remarque du contrôle de légalité sur les délégations au Maire (3 000 € HT pour la commande publique), achat de 2 coussins berlinois, courrier de l'association Drapo concernant les nuisances des aéroports, points sur les réunions de syndicats (tour de table des délégués).
Questions de Mme Thibault : fibre optique, projet de la Gare, nids de poule, recours au Tribunal Administratif, course cycliste.
Questions de Mr Neiryck : standard mairie, agents services techniques, gens du voyage, arbre au Marais, travaux communaux, journée du Patrimoine.

La séance est levée à 21 h 00.

Date d'affichage le 07.10.2020
Date de retrait de l'affichage le

Fait à Jouy-sur-Morin, le 5 octobre 2020

Le Maire,
Michael ROUSSEAU

